R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

POUR INFORMATION

Langon, le 26 février 2025

FLORENCE
LASSARADE

SENATRICE DE
LA GIRONDE

Monsieur le Premier Ministre,

Mon attention vient d'être appelée par Monsieur Henri SABAROT, Président de la Fédération départementale des Chasseurs de la Gironde, concernant l'utilisation de filets sélectifs pour la chasse à la palombe, une pratique menacée à la suite d'une décision de la Commission européenne de traduire la France devant la Cour de Justice de l'Union Européenne.

Le recours au filet pour la pratique de la chasse est interdit par la directive n°2009/147/CE dite « Oiseaux » qui prévoit dans son article 9 la possibilité d'obtenir une dérogation. Pour cela, il est nécessaire de démontrer la manière sélective de la capture des oiseaux en petites quantités. Par deux fois, en 2020 puis en 2023, l'Etat Français n'a pas répondu aux deux demandes de la Commission européenne. L'affaire est donc portée devant cette haute institution.

En Nouvelle-Aquitaine, et tout particulièrement en Gironde, cette menace fait écho à l'interdiction récente d'une chasse ancestrale qui se fait aussi au moyen d'un filet, la chasse à l'alouette des champs au moyen de pantes.

Dans le Sud-Ouest, cinq départements sont concernés. La disparition de cette chasse, vis-à-vis d'une espèce non menacée constituerait une grave atteinte à une tradition que vous connaissez bien.

Attentive au sentiment d'injustice que je perçois sur nos territoires ruraux il me semblerait qu'une attitude bienveillante de votre part permettrait de calmer la colère de nombreux chasseurs.

PERMANENCE PARLEMENTAIRE : 99 COURS GAMBETTA – 33210 LANGON – TELEPHONE : 05.56.62.29.51
SENAT : 15, RUE DE VAUGIRARD - 75291 PARIS CEDEX 06 - TELEPHONE : 01.42.34.21.32
MAIL : F.LASSARADE@SENAT.FR

Je vous saurai gré, Monsieur le Premier Ministre, de bien vouloir porter une attention particulière à ce sujet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'expression de ma haute considération.

Florence LASSARADE

PJ : Communiqué de presse de la Fédération départementale des chasseurs de la Gironde en date du 13 février 2025.

Copie :

- *Madame Agnès PANNIER-RUNACHER, Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche.*

- *Monsieur Henri SABAROT, Président de la Fédération départementale des chasseurs de la Gironde.*

Monsieur François BAYROU
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, Rue de Varenne
75700 PARIS SP 07

PERMANENCE PARLEMENTAIRE : 99 COURS GAMBETTA – 33210 LANGON – TELEPHONE : 05.56.62.29.51
SENAT : 15, RUE DE VAUGIRARD - 75291 PARIS CEDEX 06 - TELEPHONE : 01.42.34.21.32
MAIL : F.LASSARADE@SENAT.FR